

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 29 Spécialisation en Gestion 1			
Code	ECCG3B29SGEST1	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be) Anne-Sophie DEPONDT (anne-sophie.depondt@helha.be) Mehdi GHERBI (mehdi.gherbi@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a sa raison d'être de par le fait que les étudiants peuvent choisir une option parmi un choix de deux en fin de cursus. Dans cette UE sont donc développés divers aspects différents mais néanmoins complémentaires de la gestion, à savoir la gestion des achats et des stocks, la gestion de la logistique ainsi que la gestion financière.

L'AA logiciels comptables vient compléter cette formation en ce sens qu'elle présente tant des logiciels de comptabilité générale que des logiciels de gestion.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs

Compétence 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données

Acquis d'apprentissage visés

Les étudiants devront être capables

- d'utiliser certains logiciels de comptabilité et de gestion,

- d'analyser et de poser un diagnostic pertinent de la politique de gestion des approvisionnements et de stockage de l'entreprise ainsi que sa politique en matière de supply chain,

- d'analyser une société cotée en bourse tant par l'analyse fondamentale que par l'analyse technique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCG3B29SGEST1 Gestion des achats et des stocks A	36 h / 3 C
ECCG3B29SGEST1 Logiciels comptables B	48 h / 4 C
ECCG3B29SGEST1 Gestion de la logistique C	24 h / 2 C
ECCG3B29SGEST1 Gestion financière D	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B29SGEST1 Gestion des achats et des stocks A	36 h / 3 C
ECCG3B29SGEST1 Logiciels comptables B	48 h / 4 C
ECCG3B29SGEST1 Gestion de la logistique C	24 h / 2 C
ECCG3B29SGEST1 Gestion financière D	36 h / 3 C

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion des achats et des stocks			
Code	3_ECCG3B29SGEST1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. développe une des spécialisations de la gestion, à savoir la gestion des achats et des stocks, qui sera complémentaire à la gestion de la logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'appréhender les techniques propres au métier d'acheteur ainsi que celles relatives à la tenue, la gestion et le pilotages des stocks.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Gestion des achats
2. Gestion des stocks

Démarches d'apprentissage

La théorie expliquée par l'enseignant est agrémentée d'exercices nombreux et variés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- tableau

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de (juin ou septembre selon les cas ! à adapter à votre situation Q1 ou Q2) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels comptables			
Code	3_ECCG3B29SGEST1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie DEPONDT (anne-sophie.depondt@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité vise l'utilisation de deux logiciels comptables : Winbooks et BOB 50.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente. Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités. Utiliser des logiciels comptables et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs. S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données. Assurer le suivi de ses dossiers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1) Définir et employer le vocabulaire technique approprié au domaine des logiciels comptables.
- 2) Avec les logiciels comptables
 - a) paramétrer un dossier ;
 - b) analyser et identifier les informations à encoder ;
 - c) encoder plan comptable, fiche client et fiche fournisseur ;
 - d) passer des écritures d'achat, de vente, de notes de crédit, d'opération financière et d'opération diverse ;
 - e) afficher les informations demandées.

Démarches d'apprentissage

Encodage de différents dossiers dans les logiciels comptables : Winbooks et BOB 50
Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Conseil du formateur : l'étudiant est responsable du paramétrage, de l'encodage et de la correction de ses dossiers. Il est donc particulièrement important qu'il assiste au cours de manière assidue.

Une bonne maîtrise de la comptabilité générale et de la TVA ainsi que des cours d'informatique des blocs 1 et 2 est un avantage certain.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours

Enoncé des dossiers sur Moodle

Fiches théoriques sur Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen sur P.C lié à un des logiciels comptables choisi par le formateur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session d'aout quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion de la logistique			
Code	3_ECCG3B29SGEST1C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mehdi GHERBI (mehdi.gherbi@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de ce cours est de fournir aux étudiants des connaissances de base en matière de logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables:

1. de définir les notions de logistique et de Supply Chain (SC) ainsi que leurs différentes composantes.
2. de comprendre comment le développement de la logistique répond aux évolutions récentes de l'environnement économique.
3. d'identifier les différents flux logistiques qui peuvent exister dans une entreprise.
4. d'envisager des solutions d'optimisation de la gestion de ces différents flux logistiques.
5. de resituer, dans la pratique comptable, les flux susceptibles de s'inscrire dans la gestion de la SC.
6. d'utiliser des outils logistiques de base qui pourraient apporter une plus-value ans leurs futures pratiques professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: Qu'est-ce que la logistique?
2. La logistique et l'environnement économique.
3. L'histoire de la logistique.
4. Les flux logistiques.
5. Les outils logistiques.
6. Applications.

Démarches d'apprentissage

1. Présentation orale.
2. Approche constructiviste (approche par l'exemple).
3. Questions-réponses.
4. Exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

La dernière séance sera consacrée à la délimitation de la matière et à des questions-réponses.

Ouvrages de référence

- Sohier D. et Sohier J. (2017), "Logistique", Vuibert Edition, 8ème édition.

Supports

- Power Point.
- Support de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit à livres fermés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Gestion

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion financière			
Code	3_ECCG3B29SGEST1D	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. développe une facette complémentaire aux autres A.A. de cette U.E., à savoir la gestion financière.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'analyser une entreprise cotée en bourse au travers de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Analyse boursière
2. Questions spéciales de gestion financière

Démarches d'apprentissage

Pour l'analyse boursière, les étudiants travailleront par petits groupes tandis que pour les questions spéciales, la théorie expliquée par l'enseignant sera agrémentée d'exercices nombreux et variés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- questions-réponses,
- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- tableau,

- sites internet divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

- travail en groupes : 2/3

- examen écrit : 1/3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	67			Trv	67
Période d'évaluation	Exe	33			Exe	33

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de (juin ou septembre selon les cas ! à adapter à votre situation Q1 ou Q2) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).